

Lancement d'une charte de la « parentalité » en entreprise

14/04/08

Observatoire.

Une trentaine d'**entreprises** et d'associations, parmi lesquelles Alstom, AXA, Carrefour, Ernst & Young, Orange, PSA, SFR et Suez, ont signé la **charte** de la « **parentalité** » en entreprise lancée vendredi par le ministre du Travail, **Xavier Bertrand**, et la secrétaire d'Etat à la Famille, Nadine Morano. Cette **charte** vise à améliorer les conditions de travail des salariés ayant des enfants. Concrètement, elle va s'attacher à développer les crèches d'entreprise, à mieux accompagner les départs et retours de congés maternité, « qui pénalisent les progressions de carrière », selon **Xavier Bertrand**, à aménager le temps de travail pour éviter « les réunions après 18 heures » et à réfléchir au congé parental, notamment pour les pères. A l'origine, c'est une initiative du groupe L'**Oréal** et de SOS Préma, une association d'aide aux parents d'enfants prématurés. Un observatoire de la « **parentalité** », piloté par les cabinets conseils Equilibres et HR Valley contrôlera que les entreprises signataires respectent leurs engagements.

Évaluation du site

Le site du quotidien économique national Les Échos diffuse de nombreux articles, couvrant ainsi l'ensemble de l'actualité économique-financière française et internationale.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 231

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine